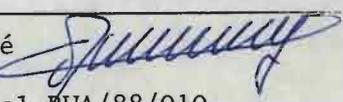


ILO	MEMORANDUM	BIT	To A	Monsieur Yvon LE MOAL, Représentant Résident ai PNUD - KIGALI
c.c.			From Do	Pour le CTP en congé MWUMVANEZA Cyrille Coordinateur National-RWA/88/010
			Your Ref. Votre	
				Date
			Our Ref. Notre N°188/15.30	Initiales MC/tm
				Date 20/08/1991

Subject : Avance sur salaire mois d'août 1991 - Mme MUNYAKAZI Jacqueline
 Objet :

- 1°) Nous avons l'honneur de solliciter auprès de votre autorité l'autorisation de paiement de salaire du mois d'août 1991 pour Madame MUNYAKAZI Jacqueline, Secrétaire-Comptable RWA/88/010.
- 2°) Le contrat de Mme MUNYAKAZI qui n'avait été prolongé que de 3 mois par le Bureau de Zone OIT/KINSHASA, en attendant l'avis médical du médecin-conseil du BIT/GENEVE pour être prolongé jusqu'au 31/12/1991, a expiré le 30 juin 1991.
- 3°) Nous attendons la régularisation du dossier de Mme MUNYAKAZI Jacqueline par le Bureau de Zone OIT/KINSHASA car le rapport médical de l'intéressée a été transmis au Médecin-Conseil du BIT/GENEVE le 11/06/1991.
- 4°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur Yvon LE MOAL Représentant Résident ai PNUD-KIGALI
c.c.			From Do Pour le CTP en congé  MWUMVANEZA Cyrille Coordinateur National RWA/88/010
			Your Ref. Votre
			Date
			Our Ref. Notre N°187/15.30
			Initiales MC/tm
			Date 20/08/1991

Subject : Paiement salaire - Chauffeur
Objet : NDAMIJUMPATSE François

- 1°) Suivant APE N°088207 de 403 US\$ sur LB 13 Appui Administratif c/f TELEX COOP/BIT GENEVE K1376 du 09/08/1991 en réponse à notre FAX N°683 du 07/06/1991 (point C);
- 2°) Prière autoriser le paiement de salaire au chauffeur NDAMIJUMPATSE François, engagé temporairement par RWA/88/010 pour remplacer les deux chauffeurs du Projet Messieurs HATUNGIMANA Déogratias et MUTESA Modeste, qui ont pris leurs congés annuels respectivement du 01/06/1991 au 30/06/1991 et du 11/07/1991 au 25/08/1991, soit deux mois et demi.
- 3°) Selon notre télex MISC675 envoyé à NDABA-OIT/KINSHASA, le chauffeur François NDAMIJUMPATSE était proposé au grade L2-1, soit un salaire de 18.963 FRW/mois.
- 4°) Nous demandons le paiement par PNUD KIGALI au chauffeur NDAMIJUMPATSE d'un montant de 47.408 FRW pour deux mois et demi de prestation.
- 5°) Meilleures salutations.

To
A Monsieur Yvon LE MOAL,
Représentant Résident a.i.
PNUD - KIGALI

c.c.

From
Do Pour le CTP en congé
MWUMVANEZA Cyrille
Coordinateur National RWA/88/010

Your Ref.
Votre

Date

Our Ref.
Notre n° 186/15.30

Initials MC/Jm

Date 26/08/1991

Subject :

Objet : Transmission rapport annuel et rapports techniques
VNU - NASFI Hatem.

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel, en cinq exemplaires, de Monsieur NASFI Hatem, Volontaire des Nations Unies, Responsable du Volet Coopératives à RWA/88/010, pour la période d'avril 1990 à avril 1991.
- 2°) Je vous transmets également les rapports techniques auxquels Monsieur NASFI Hatem a contribué à leur élaboration :
- Rapport d'enquête d'identification des besoins en organisation et fonctionnement des GSE du marais de Rugende-Rumirabahashi + Annexes
 - La restitution des résultats de l'enquête
 - Le plan prévisionnel de formation
 - Le rapport d'exécution du 1er thème de formation
 - Le rapport d'exécution du 2ème thème de formation.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A	Monsieur Yvon LE MOAL Représentant Résident ai PNUD-KIGALI
			From Cc	De Pour le CTP en congé MWUMVANEZA Cyrille Coordinateur National RWA/88/010
			Your Ref. Votre	Date
			Our Ref. Notre 185/15.30	Initiales MC/tm Date 20/08/1991

Subject : DEMANDE DE FINANCEMENT
Objet : LB20 - AMENAGEMENT MARAIS

- 1°) Prière autoriser le paiement d'un montant de 193.500 FRW soit 1,500 US\$ pour financer les travaux de curage des canaux dans le marais de Rugende-Rumirabahashi.
- 2°) COOP/BIT/GENEVE a autorisé l'utilisation de 1,500 US\$ sur LB20 par TELEX EQUIPRO (FEISTAUER) K5083/GF du 08/08/1991, imputation K.10060.145.011 Engagement n° 80902 Objet Dép. 3501.
- 3°) Les travaux ont démarré le 06/08/1991 et sont prévus pour une durée de 30 jours. A la fin de ce mois, nous pourrions vous fournir l'état des consommations par rapport à l'état d'avancement des travaux.
- 4°) La situation actuelle du chantier curage nous laisse croire que les travaux pourront durer plus longtemps que prévu, ce qui entrainera bienentendu un budget supplémentaire dont la demande sera formulée ultérieurement.
- 5°) Meilleures salutations.

*A Monsieur Monnet-Daquet
Copie avait été remise à la comptabilité
le 22-8-91. Mera - HK. 17-8-91*

*Nous réitérons cette demande qui est restée sans suite
jusqu'à ce jour*

cc Program office
Avec NATESO



12-9-91
HK
11 SEP. 1991

TRAVAUX DE COMMERCE

Rugende vers le NARRAGANSETT

FINANCEMENT NECESSAIRE

250.000 Fraw

1. Matériel

30 Tridents par Box de commande (pour machine)

LB EQUIPEMENT - 40 voir si
est possible.

2. Main d'œuvre

Mannoewres

25000

225 000 Fraw

150 F/jour / Mannoewre x 50 mannoewres x 30 jours

Capitah

15.000 Fraw

250 F/jour / Capitah x 2 Capitah x 30 jours

3. Imprevels et Divers

10.000

Main d'œuvre supplémentaire, carte de
priatage, cordes, cahiers, feuilles quadrillées

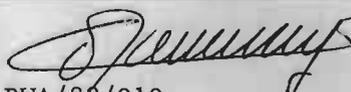
250 000 Fraw ≈ 1938 \$

(1 \$ = 120 Fraw)

ILO MEMORANDUM BIT

To
A Monsieur Yvon LE MOAL
Représentant Résident ai
PNUD-KIGALI

c.c.

From
De Pour le CTP en congé 
MWUMVANEZA Cyrille
Coordinateur National RWA/88/010

Your Ref.
Votre

Date

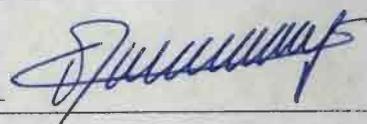
Our Ref.
Notre 185/15.30

Initiales MC/tm

Date 20/08/1991

Subject : DEMANDE DE FINANCEMENT
Objet : LB20 - AMENAGEMENT MARAIS

- 1°) Prière autoriser le paiement d'un montant de 193.500 FRW soit 1,500 US\$ pour financer les travaux de curage des canaux dans le marais de Rugende-Rumirabashyi.
- 2°) COOP/BIT/GENEVE a autorisé l'utilisation de 1,500 US\$ sur LB20 par TELEX EQUIPRO (FEISTAUER) K5083/GF du 08/08/1991, imputation K.10060.145.011 Engagement n° 80902 Objet Dép. 3501.
- 3°) Les travaux ont démarré le 06/08/1991 et sont prévus pour une durée de 30 jours. A la fin de ce mois, nous pourrons vous fournir l'état des consommations par rapport à l'état d'avancement des travaux.
- 4°) La situation actuelle du chantier curage nous laisse croire que les travaux pourront durer plus longtemps que prévu, ce qui entrainera bien entendu un budget supplémentaire dont la demande sera formulée ultérieurement.
- 5°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur Yvon LE MOAL Représentant Résident Ad Intérim PNUD KIGALI
c.c.			From De Pour le CTP en congé MWUMVANEZA Cyrille Coordinateur National 
		Your Ref. Votre	Date
		Our Ref. Notre N°184/15.30	Initials Date 19/08/1991

Subject : Formation des Présidents des Groupements Socio-Economiques
Objet : du marais Rugende-Rumirabahashi du 22 juillet au 17 août 1991.

- 1°) Nous faisons référence à notre mémo n°182/15.30 du 07/08/1991 se rapportant à l'objet repris en marge.
- 2°) L'expérience vécu lors de la formation des trésoriers des GSE organisée en avril dernier au Centre IWACU nous a montré la nécessité d'affecter un formateur permanent au lieu de la formation pour assurer l'encadrement pédagogique et le suivi des conditions de séjour.
Cet encadrement consiste pour l'essentiel :
- assister le groupe dans leur apprentissage en dehors des heures normales de la formation (exercices, discussions, recueil des desiderata)
 - assurer la bonne marche du séjour (hébergement, repas, loisirs, ...)
 - faire face aux imprévus (maladies, consultations médicales, ...).
- 3°) Pour cela, les formateurs sont contraints à rester en permanence jour et nuit, au lieu de la formation, certaines activités se situant donc en dehors des heures normales de la formation et sans possibilité de récupération. Le travail auquel ils sont contraints commence dimanche à 14h00' et se termine le samedi à 12h00'.
- 4°) Nous demandons le paiement par PNUD KIGALI d'une indemnité forfaitaire de 1200 FRW par jour et par personne selon le détail ci-après :

<u>Nom & Prénom</u>	<u>Période</u>	<u>Durée</u>	<u>Forf./jr</u>	<u>Total</u>
BISHOKANINKINDI Faustin	21/07/91 (soir) au 27/07/91 (matin)	6 jours	1200 FRW	7 200 FRW
MUTAGANZWA Céléstin	-21/07/91 (soir) au 27/07/91 (matin) -28/07/91 (soir) au 03/08/91 (matin)	12 jours	1200 FRW	14 400 FRW
BAHIZI Daniel	-04/08/91 (soir) au 10/08/91 (matin) -11/08/91 (soir) au 17/08/91 (matin)	12 jours	1200 FRW	14 400 FRW
TOTAL		30 jours	1200 FRW	36 000 FRW

- 5°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT c.c.	To A Monsieur Honoré KOMPAORE Program Officer - RWA/88/010 PNUD - KIGALI
	From De MWUMVANEZA Cyrille Directeur National - RWA/88/010 <i>Jumana</i>
	Your Ref. Votre
	Our Ref. Notre N°183/15.30
	Date
	Initial(s)
	Date 14/08/1991

Subject : Application de la circulaire de M. DRAPER III relative aux experts et
Objet : consultants nationaux des projets (NPPP)

- 1°) Suite à la circulaire n°066/91 de Mr le RR ai PNUD-KIGALI dont l'objet est repris en marge, j'ai l'honneur de vous fournir les informations concernant le statut des experts et consultants nationaux oeuvrant actuellement au sein du "Programme d'Appui aux Coopératives de jeunes en matière de production agricole" - RWA/88/010 - Marais Rugende-Rumirabashyi.

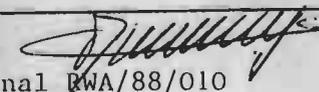
NOM & PRENOM	FONCTION	TYPE DE CONTRAT	DEBUT SERVICE	FIN CONTRAT	EMPLOYEUR AU MOMENT RECRUTEMENT
HABIMANA Pierre	Expert National Tr Agro	Contrat sce	01/01/90	31/12/91	Libre
KAYITASIRWA Emilienne	Consult.National Formatrice	collaboration extérieur	14/01/91	31/10/91	Libre
BAHIZI Daniel	Consult.National Formateur	collaboration extérieur	14/01/91	31/10/91	Libre
NSANZUMUGABA B.	Consult.National Enquêteur	collaboration extérieur	29/04/91	29/08/91	Libre

- 2°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT

To
A Monsieur Honoré KOMPAORE
Program Officer
PNUD/KIGALI

C.C.

From
Do Cyrille MWUMVANEZA 
Coordinateur National BWA/88/010

Your Ref.
Votre

Date

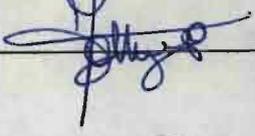
Our Ref.
Notre N° 198/15.30

Initial(s) CM/jm

Date 04/09/1991

Subject
Objet : Suivi de la formation des présidents des G.S.E.

- 1) Nous vous transmettons en annexe le programme de suivi de la formation dispensée aux présidents des groupements socio-économiques du 22 juillet au 17 août 1991.
- 2) Ce suivi porte sur les thèmes développés au cours de ladite session de formation.
- 3) Le lieu et la date des séances de travail ont été laissé au libre choix des bénéficiaires, et ce, en rapport avec leurs travaux champêtres.
- 4) Par la même occasion, nous vous informons que les agents devant assurer ce suivi sont obligés de rentrer tard au-delà des heures de service, entraînant ainsi l'utilisation des véhicules en dehors du temps réglementaire.
- 5) Pour minimiser les coûts de cette opération, un système de récupération a été mis en place (voir annexe), ce qui ne sera pas possible pour les chauffeurs; leurs heures supplémentaires devront être rémunérées.
- 6) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur Louis NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA
c.c.			From Oo Monsieur Jean Michel MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010 
		Your Ref. Votre	Date
		Our Ref. N° 200/15.30 Notre	Initials MP/jm Date 06/09/1991

Subject :
Objet : Transmission feuilles de congé personnel RWA/88/010

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre les feuilles de congé du personnel RWA/88/010 pour le mois d'août 1991.
- 2°) Meilleures salutations.